

Vivre à Arnay

www.arnay-le-duc.com

ARNAY INFO



2020

Meilleurs vœux

2020

Dans ce numéro

Le Mot du Maire	1

État-civil	2

Nouvelle bibliothécaire Résultats concours Vœux à Wörrstadt	3

Si Arnay m'étais conté...	4

Vœux de Wörrstadt	5

Inauguration Labotech	6

Rappel réglementations	7

Activités Centre Social	8

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél. 03 80 90 03 44

Du lundi au jeudi

10h00 – 12h00

14h00 – 16h00

Le vendredi

10h00 – 16h00

sans interruption

Janvier 2020

N°85

Le mot du Maire



Bonjour mes Amis, mes Chers Concitoyens,
Noël !..... c'est fini.

L'année 2019 !... c'est déjà terminé, avec ses bons moments et ses fichus quart-d'heures et déjà, à l'heure où vous recevez ce bulletin, l'année nouvelle a déjà commencée.

Au premier de l'an nouveau, on fête, on rit, on festoie, on fait des projets, on se souhaite plein de bonnes choses : la Santé, le Bonheur, l'Argent... et « en même temps » (cette expression qui est à la mode !) on est frileux, on redoute, on a peur qu'il y ait encore de la rigueur, de la violence, de la révolte, du chômage.

Que nous réserve cette nouvelle année ? Comment allons-nous la vivre ? Y aura-t-il plus d'espoir ? Y aura-t-il plus de justice ? Y aura-t-il plus de solidarité ? Plus de compréhension, d'attention, de travail, de considération ?

Bien malin celui qui peut affirmer qu'elle sera (comme disent les anciens) « Bonne et Heureuse ».

Alors, mes chers amis, essayons d'être positifs !

Nous voulons tous y croire, nous espérons tous un monde meilleur !... Mais cela ne va pas de soi. Cessons d'attendre béatement que « les autres », les « politiques », les « dieux » règlent nos problèmes.

Redevenons, si nous ne le sommes plus, ACTEURS de notre quotidien, ne laissons pas s'installer l'immobilisme et la fatalité... ne baissons pas les bras, ne nous laissons pas téléguidé et subir sans chercher à comprendre la marche des puissants.

Respectons-nous les uns les autres.

Respectons ceux qui souffrent.

Respectons celui qui est en souffrance.

Respectons celui qui travaille.

Respectons celui qui se bat, celui qui œuvre au bien-être de ses aînés, de ses enfants.

Et surtout, pensons à nos enfants et petits-enfants qui vont hériter de notre Terre dont nous avons été pour un temps les dépositaires.

Essayons, chacune et chacun, les petits gestes journaliers qui nous font participer à la sauvegarde de notre environnement.

Soyons responsables de ce que nous laisserons derrière nous et gardons foi en l'Avenir.

Tout est Encore Possible !

Bonne Année à Tous

Votre Maire Claude CHAVE

Pour information :

L'INSEE nous informe des dernières statistiques concernant la population de notre commune qui est légèrement inférieure à 1500 habitants. La prochaine municipalité aura 15 conseillers au lieu de 19 et 4 adjoints maximum au lieu de 5. Du changement par rapport aux précédentes élections.

Décès

Anne, Marie, Pauline, Stéphanie SEGAUT épouse DUDRAGNE – 75 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 28 septembre 2019

Georgette, Charlotte, Françoise VOILLOT veuve GUÉRIN – 95 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 8 octobre

Hubert, Charles, Pierre DEBLANGEY – 93 ans – domicilié à Manlay – le 8 octobre

Pierre, Eugene, Nathalie MEUZARD – 72 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 16 octobre

Madeleine, Louise, Gabrielle BARBERET-ROUX veuve CLÉMENT – 91 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 21 octobre

Jean, Pierre, André, Lucien LOTH – 71 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 19 octobre

André, Jean, François JARILLOT – 88 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 22 octobre

Françoise, Odile HENRY ép. CABOTSE – 60 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – décédée le 12 novembre

Jeanne, Georgette MAZURIER veuve VIRLY – 99 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 22 novembre

Georges, Marcel LECONGE – 80 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 23 novembre

Suzanne, Monique, Georgette MONTARON veuve BONNARD – 85 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 2 décembre

Roberte, Julienne PATA veuve EXTREMERA-RUIZ – 60 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 27 novembre

Renée DU HAUT PAS veuve HONGROIS – 93 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 7 décembre

Gérard, Raymond, Louis DAMBRUN – 74 ans – domicilié à Arnay-le-Duc – le 10 décembre

Hélène, Marie, Henriette LAPLANTE veuve BOUDIER – 89 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – le 10 décembre

Simone ROCHETTE épouse CALLABRE – 93 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc – Hôpital Local – le 17 décembre

M. François, Pierre PAQUELIN âgé de 90 ans. Hôpital local le 28 décembre

Mme Andrée, Madeleine BIZOT veuve DELOIRE âgée de 94 ans. Hôpital local le 30 décembre

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES :



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



Nécrologie

Gérard DAMBRUN



Gérard a été enlevé à notre estime et à l'affection des siens le 10 décembre 2019 dans des circonstances que je ne rappellerai pas tant elles ont créé une vive émotion dans la commune.

Au-delà de perdre un homme remarquable, c'est aussi l'un des meilleurs serviteurs d'Arnay-le-Duc que nous perdons, car l'une des qualités de Gérard DAMBRUN était son dévouement à sa ville.

Rappelons brièvement son parcours politique :

1983 – 3^{ème} Adjoint membre de plusieurs commissions sous le mandat de M. LINGUANOTTO.

1989 – Conseiller Municipal

1995 – Conseiller Municipal

2008 – 1^{er} Adjoint délégué au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes

2014 – 1^{er} Adjoint délégué au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes

A partir de 2014 : 1^{er} Vice-président

Et depuis 2017 : Président de la Communauté de Communes.

Je crois que si je devais le qualifier d'un seul mot, je dirais que Gérard était un humaniste. Cela explique sans doute qu'il fût un 1^{er} Adjoint et un Président de la Communauté de Communes apprécié de tous et un compagnon hors pair.

Claude CHAVE



Sarah Dessaint réside à Dijon. DUT information communication + Licence professionnelle dans les Métiers de la Culture, elle vient de passer 8 années dans la fonction publique en tant qu'agent du patrimoine en bibliothèque à Mirebeau sur Bèze (21).

Suite au départ d'Elise Denoyelle, elle est recrutée en CDI temps plein sur le poste d'agent de médiathèque à la médiathèque municipale à vocation communautaire au Centre social du Pays d'Arnay Missions : prêt de livres au public, animation et travail de fond de la bibliothèque. Gestion administrative de la médiathèque.

Travail avec l'équipe de bénévoles, très impliquée dans le fonctionnement et les activités de la médiathèque.

dessaint.sarah@csarnayleduc.fr - Tél : 03.80.90.17.55 - Fax : 03.80.90.90.50

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1- Bernard Jarlaud
- 2- Michel Laplante
- 3- Manuel Da Silva de Jesus

Fenêtres ou murs

- 1- Nicole Blasenbauer
- 2- Maria De Olivera
- 3- Gisèle Condé

Balcons et terrasses

- 1- Bernadette Prefot
- 2- Michel Léon
- 3- Idaline Laplante

Commerces

- 1- Le Dauphiné
- 2- Station Agip
- 3- Le Terminus

Établissements Publics

- 1- Camping Huttopia
- 2- Hôpital local

CONCOURS DECORATIONS DE NOËL

Particuliers : 1- Pascale Leroux, 2- Patrick Bligny, 3- Germano Cardoso, 4- Gilbert Lacour, 5- Antonio Da Silva, 6- Gérard Berthault, 7- Laëtitia Barot, 8- Laurenço Da Fonseca, 9- Fernando Da Silva, 10- Albert Michot.

Vitrines : 1- Mme Rousselet, 2- Au cyclamen, 3- J.Benoît Sigros (Paulette), 4- Boulangerie Poinot, 5- Ets Germain

Vœux de Claude Chave à Wörrstadt

Chers Amis de Wörrstadt
Monsieur le Maire,

Au nom du Conseil Municipal je vous remercie de votre message de vœux. Je partage vos inquiétudes sur le devenir de nos associations respectives liées au jumelage de nos deux villes.

Le Conseil Municipal soutient les actions menées par son président Joël Mermillod qui œuvre depuis 32 ans aux préparations et animations de nos rencontres amicales.

En mars 2020, les électeurs d'Arnay-le-Duc désigneront de nouveaux conseillers municipaux.

La charte de jumelage de 1986 ratifiée entre nos deux villes figure sur le mur de la salle du Conseil, c'est un rappel de mémoire non négligeable pour faire perdurer ces moments d'amitiés.

J'ai une pensée toute particulière envers mon 1er adjoint disparu: Gérard Dambrun avait réalisé à l'occasion d'un anniversaire de jumelage, une stèle souvenir en pierre, symbolisant l'Europe vers l'Infini. Cet ouvrage posé près de l'ancien poste de police de votre commune matérialise notre union.

Que l'année 2020 soit porteuse de bonheur et de prospérité pour tous les peuples.

Nous souhaitons à tous nos amis de Wörrstadt une excellente année 2020.

Claude CHAVE, Maire d'Arnay le Duc



ARNAY LE DUC

DIMANCHE 1 MARS 2020

7h00 à 18h00

SALLE PIERRE MEUNIER

VIDE GARDE DE ROBE

VIDE GRENIER

OUVERT AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

VIDE GARDE ROBE DANS LA SALLE CHAUFFEE

Réservé aux Vêtements et Chaussures

3€ Le mètre linéaire sur réservation

(100m linéaire disponible)

VIDE GRENIER DANS LA COUR

1€50 le mètre linéaire sur réservation.

Réservation avant le 23/02/2020

Tél. 03 80 64 37 09

BUVETTE-BUFFET - Repas du midi

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

03 80 64 37 09

Organisée par l'AJPA Rétro

Si Arnay m'était conté...

En cette période de vœux, le rédacteur de ce bulletin adresse tout particulièrement ses vœux à Mme et Mr VILLAUME qui ravissent la mémoire des Arnétois. En effet, depuis 2008 j'ai croisé très souvent ces chercheurs de mémoires locales au cœur de la mairie, la tête sur les archives et écrits anciens de la commune. (En 2020, afin de préserver ces documents qui étaient entreposés dans le sous toit du bâtiment, le prochain local d'archives sera situé dans les annexes de la mairie, actuellement en fin de travaux, hygrométrie, classement etc...), il recevra ce riche patrimoine, Merci pour tous vos articles depuis octobre 2016 : Buste de Marianne, Testot-Ferry, le Maître des Horloges, les Tantes du Roi, Tailleur de Limes Renaudin, Histoire du Monument aux Morts, Percepteur d'Arnay et Ancien Corsaire. Le lecteur a la possibilité de retrouver ces écrits sur le site de la ville « arnayleduc.com » dans l'onglet : Vie Pratique, puis « bulletin municipal »

Le roman d'une famille arnétoise, les baudrot : D'arnay-le-Duc à Paris, en passant par Alexandrie...

Au cours de mes recherches sur la construction du monument aux morts d'Arnay, j'ai été intriguée par une lettre du dossier 1 M 11 des Archives municipales, datée du 26.8.1920, émanant d'un certain A. BAUDROT et adressée au maire. Son en-tête, reproduit ci-dessous, est surprenant : c'est celui d'une **célèbre confiserie d'Alexandrie**. Voici la transcription de cette correspondance :



Aix-les-Bains
Alexandrie, le 26 août 1920
Journées

Monsieur Georges, Maire d'Arnay-le-Duc

Monsieur

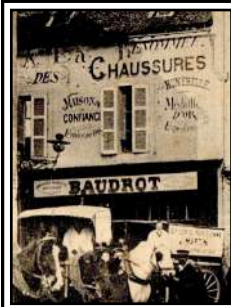
Je viens de recevoir votre lettre du 23 août me priant d'affecter la somme de 50 frs que j'avais prié Monsieur Amelin de vous remettre pour les pauvres d'Arnay-le-Duc à l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des enfants d'Arnay morts pour sauver la patrie.

Je vous prie de laisser les 50 frs à leur première affectation et veuillez trouver ci-joint un billet de 100 frs N° 346-E2894 pour joindre à votre liste de souscription pour l'érection du monument qui est un hommage bien dû à ceux qui sont morts pour nous.

Notre fils a fait 4 années de campagne et nous avons eu la chance qu'il nous soit épargné. Veuillez agréer Cher Monsieur mes salutations les plus empressées. [Signé] A. Baudrot

Dans l'en-tête, le nom d'Alexandrie est barré, et remplacé par celui d'Aix-les-Bains : l'auteur de la lettre, qui résidait à l'Hôtel Bristol, devait sans doute être en villégiature en France.

Il y avait forcément un rapport entre ce confiseur installé en Egypte et notre commune, mais lequel ? C'est ce que je me suis efforcée de découvrir. Et voici le résultat -surprenant- de mes recherches : ce confiseur était **Auguste Antoine BAUDROT**, fils d'**Antoine**, marchand de chaussures à Arnay !



Cet **Antoine**, originaire de Chalon-sur-Saône, était ouvrier en limes quand il se maria à Arnay en 1855. Il résidait alors rue Grande (aujourd'hui divisée en rues Lavirotte, Dubois et Carnot). Au recensement de 1861, il est *marchand de sabots*, et dans ceux de 1866 à 1896, il est *marchand de chaussures* et demeure rue St-Honoré, où naît son fils **Auguste Antoine** le 19.1.1864, et où il décède en 1902. Son commerce de chaussures occupait l'actuel n° 13 de la rue Président Carnot (où se trouvait encore tout récemment le magasin *UN PEU, BEAUCOUP... TENDANCES*) et anciennement *GUNTHER*.

Robert Auguste Antoine, son fils, voyagea beaucoup.

En 1895 nous le retrouvons confiseur à Paris, 18 quai de Jemmapes, où il se marie avec Jeanne Augustine LERICHE, fille d'un graveur et estampeur de la même rue.

En 1896, Auguste est confiseur à Lima, au Pérou, où naît son 1^{er} enfant, **Robert Auguste Antoine**, dont l'acte de naissance est retranscrit dans l'état civil d'Arnay.



Pâtisserie BAUDROT,
Alexandrie, vers 1940.

©AAHA (Amicale Alexandrie Hier et Aujourd'hui)

Nouveau changement de continent en 1906 ! Notre confiseur est à Alexandrie et y achète la pâtisserie GROPPi, pâtisserie célèbre ouverte en 1900, qui est évoquée dans *Cléa*, un roman de l'anglais Lawrence DURRELL (1960).

En 1914, quand la guerre éclate, son fils a 18 ans, et, selon la lettre de son père citée ci-dessus, il en revient vivant.

Quelques années plus tard, ce jeune homme a la surprise de rencontrer, dans la pâtisserie familiale, Eugène Jean Baptiste MIGNON, un autre Arnétois, vétérinaire militaire, fils d'un cafetier de la Place d'Armes (le *Café du Nord*) :

Ce dernier, en voyage en Egypte, envoie en effet à ses parents le 22 février 1921, du Caire, une lettre où il leur annonce : «... /... Autre chose : hier à Alexandrie, par hasard, je suis rentré chez Baudrot, la grande pâtisserie en vogue, le fils m'a promené tout l'après-midi en auto, ce matin, le père et sa femme qui sont pour quelques jours au Caire et à qui leur fils leur avait téléphoné, m'ont aimablement invité à déjeuner, ce que j'ai fait aujourd'hui. »

Au cours de leur conversation, il fut sans doute question du lointain pays d'Arnay, berceau de leurs deux familles !



Sylvette BAUDROT au Japon
sur le tournage d'*Hiroshima mon amour*, d'Alain RESNAIS, en 1959.

Robert Auguste Antoine eut de son côté une fille, **Sylvette**, dont le parcours mérite lui aussi d'être retracé. Elle naît à Alexandrie en 1928 et y passe son bac au lycée français. Puis elle vient à Paris en 1946 et s'inscrit à l'IDHEC (Institut des Hautes Études Cinématographiques). Elle échoue au concours d'entrée, mais peut y suivre les cours en auditrice libre. C'est là qu'elle fait la connaissance de l'étudiant **Pierre GUILBAUD**, qui deviendra son époux et qui sera réalisateur de documentaires scientifiques et pédagogiques. Sylvette, de son côté, fait une carrière de **scripte** qui l'amène à travailler, dès 1951, sur une centaine de tournages avec les plus grands réalisateurs français, anglais et américains (car elle est anglophone) : c'est ainsi qu'elle a tourné 2 films avec **TATI**, 6 avec **COSTA-GAVRAS**, 15 avec **POLANSKI**, 17 avec **RESNAIS**. Citons encore **HITCHCOCK**, **HOSSEIN, MALLE, OURY**, etc... Imaginons aussi le nombre d'acteurs célèbres qu'elle eut l'occasion de côtoyer !

Sylvette BAUDROT ayant donné ses archives professionnelles à la Cinémathèque française de Paris, cette institution lui a consacré une exposition en 2016 intitulée ***Le métier de scripte. Toute la mémoire du film, Sylvette BAUDROT***. Elle honorait ainsi sa carrière internationale, mettant en valeur la place centrale de cette technicienne dans l'équipe de cinéma, et la sacrait "***la plus célèbre de ces femmes de l'ombre***".

Le dernier film auquel elle participa en qualité de scripte, à 90 ans (!), est sorti le 13.11.2019 : ***J'accuse***, de **Roman POLANSKI**, qui raconte l'affaire DREYFUS. Une œuvre magistrale... Parmi les figurants on peut voir **sa petite-fille, Lou LEFÈVRE**, passant dans un fiacre.

Il nous reste à espérer que Sylvette BAUDROT acceptera un jour de venir nous parler de ses ancêtres arnétois et de son étonnante carrière !

Françoise VILLAUME



Vœux de Wörrstadt

Chers amis d'Arnay le Duc,

En ce début d'année, j'ai le plaisir, au nom des adjoints et des commissions de la ville, mais aussi en mon nom personnel, de vous souhaiter santé, bonheur, bien-être et beaucoup de satisfactions.

En 2019, la maison européenne a vécu des événements importants et nous voyons que nous avons beaucoup à faire pour y maintenir la paix.

Problèmes économiques, crise des réfugiés, protection du climat et brexit, autant de thèmes que nous ne pouvons résoudre qu'ensemble. La recherche de solutions implique que tous les participants veuillent poursuivre l'idée européenne.

A notre échelle, c'est ce que nous faisons depuis 1986 dans le cadre de notre jumelage, un partenariat dont nous prenons soin et que nous animons.

Actuellement, nous nous efforçons de relancer les contacts entre associations. Nous invitons les habitants à participer à nos rencontres entre communes. Ainsi, grâce à notre action personnelle, nous contribuons à une vie en Europe faite de compréhension, de tolérance et d'ouverture d'esprit.

C'est pourquoi il faut intégrer les jeunes dans notre jumelage, qu'ils puissent y trouver leur place, car ils seront le visage et le moteur de nos relations, ils en prendront les rênes et maintiendront les liens actuels.

Déjà, un grand événement se profile pour Arnay et Wörrstadt : le jumelage aura 35 ans en 2021. Au sein des comités dont je salue les efforts, nous réfléchissons aux préparatifs de cet anniversaire et nous attendons ce moment avec confiance.

Dans l'attente des rencontres et visites à venir, je souhaite à nos amis d'Arnay le Duc un bon départ dans la nouvelle année.

Cordialement,
Ingo Kleinfelder, maire de Wörrstadt

INAUGURATION LABOTECH - ARNAY LE DUC



Benoît CHAVET à la tête de PR Industrie, Régéplastic et Labotech avait convié le 29 novembre les élus du canton et les entreprises qui ont participé à la création de ce nouveau centre de recherches qui emploie six personnes. Après avoir visité les différents laboratoires qui permettent aux clients d'obtenir le produit fini, fidèle aux demandes variées (qualité, calibrage de la pierre, résistance diverses, etc..., suivant les normes européennes), une table ronde s'est poursuivie avec la présentation des différents responsables d'antennes du Groupe, avec leurs perspectives et l'actualité visant la création d'une structure à Créancey, regroupant 2 autres sites issus d'autres régions et qui accueillera environ 50 personnes.

Chaque nouvelle infrastructure routière, portuaire, aéroportuaire, industrielle... doit répondre à des impératifs de flux, de climats, de géographie, de normes locales et donc aux projets finaux des ingénieurs et donneurs d'ordres.

Il n'y a pas de continent où Benoît Chavet n'a pas posé sa valise. Après 30 années d'activités, sa société est reconnue et répond favorablement par la qualité de ses entreprises aux exigences de plus en plus contraignantes. Un savoir-faire reconnu en France et à l'international.



Beauté Canine

toiletteur canin



Margaux DIOLLOT
tel : 0677360393
Email : diolotmargaux3@gmail.com
4 impasse du coteau
21550 Ladoix Serrigny

A votre service



La Boulangerie-pâtisserie
Place du Craquelin
informe sa clientèle
de ses jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche
06h30/13h00 et 15h30/19h00

Jour de fermeture le mercredi
tel: 03 80 9019 58



Le 5 novembre dernier, le Major Hubert DOUDEMONT à gauche, assisté du Chef Quentin EXBRAYAT avaient donné rendez-vous en mairie, à la population pour une réunion d'informations et d'échanges sur les thèmes suivants : Les bons réflexes contre le cambriolage, les vols liés à l'automobile, le code de la route, les pièges d'internet, la tranquillité vacances et quelques questions-réponses pour clore la rencontre. Les présents n'ont pas regretté cette soirée avec beaucoup de discussions sur les points traités et leurs parades pour la sécurité de nous tous.

Une opération à renouveler !

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ELAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

C'est le moment de prendre des bonnes résolutions au seuil de cette nouvelle année

Un arrêté municipal en date du 6 septembre 2019, précise:

CONSIDERANT que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

CONSIDERANT que les mesures prises par les autorités municipales ne peuvent donner des résultats satisfaisants, les habitants doivent remplir les obligations qui leur sont imposées, dans l'intérêt de tous.

A R R E T E

ARTICLE 1 : Le balayage est une charge incombant au propriétaire ou locataire, des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti. Les produits de balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou dans les containers afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères. En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

ARTICLE 2 : L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

ARTICLE 3 : Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables ou d'office à leurs frais, par ordre des services de police, et sans préjudice des poursuites encourues.

ARTICLE 4 : L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

ARTICLE 5 : Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les propriétaires ou les locataires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents, dont ils seront d'ailleurs tenus responsables. En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou locataires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet. Les articles 6, 7 et 8 concernent les infractions au présent arrêté, son affichage et l'information auprès des autorités chargées de l'application du présent arrêté.

ENVIRONNEMENT

Attention à vos cuves à fioul : Perte importante dans une cave au centre ville

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212.2 et suivants ;

VU le code de l'environnement et notamment son article L556-3 ;

VU l'arrêté du 1^{er} juillet 2004 fixant les règles techniques et de sécurité applicables au stockage de produits pétroliers dans les lieux non visés par la législation des installations classées ni la réglementation des établissements recevant du public ;

Le propriétaire responsable de la pollution a été mis en demeure de :

1- Procéder, dans les plus brefs délais et en tout état de cause dans un délai maximum de 8 jours à compter de la date de notification du présent arrêté, à la dépollution de sa cave et des milieux impactés, dans les règles de l'art ;

2- Mettre en place, dans un délai de 2 mois, une **cuve de rétention étanche et incombustible**, dont la capacité est au moins égale à celle du stockage.

C'est une mise en garde à tous les utilisateurs de fioul chauffage pour éviter tout nouveau désagrément de placer une cuve de rétention.

Par le biais des réseaux d'assainissement, les odeurs se sont très largement diffusées en provoquant des nausées et troubles aux personnes les plus fragiles. Un constat a été réalisé par l'Agence Régionale de Santé.

L'Entreprise Rousseau de Liernais est intervenu pour le pompage.

Grâce à la rapide intervention des services de la Saur, le fonctionnement de la station d'épuration a été stoppé, évitant une pollution de l'Arroux.

Une délégation de riverains s'était présentée en mairie suite aux nuisances.

Photo prise vers les pompes de relevage à proximité de la station d'épuration.





LE BARATELIER

Un Bar est ouvert tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 14h00 à 16h30.

Le Baratelier, c'est des boissons à 0,50 €, des jeux, des jouets, de la cuisine, un goûter, du monde pour discuter et des ateliers :

Mercredi 29 janvier : Défi puzzle

LA MÉDIATHÈQUE

Un lieu pour emprunter des livres, des magazines, des CD, des DVD mais aussi, lire, se documenter, discuter, se reposer, se détendre.

Elle est ouverte tous les mercredis de 9h30 à 11h30 et de 15h30 à 18h30.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

Une équipe d'animation accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis de 7h30 à 18h30. Différentes activités sont proposées aux enfants : activités manuelles, cuisine, jeux collectifs, arts créatifs...

Le centre social organise un après-midi jeu
le samedi 18 janvier 2020 à partir de 14h.

Différents jeux de société sont proposés, c'est l'occasion pour vous de venir jouer, seul, en famille, ou entre amis.

Pendant l'après-midi : une initiation au flamenco

A 16h, spectacle gratuit « Mélodies en courts » ouvert à tous.



A 19h, tournoi Fifa, 16 équipes de 2 personnes maximum, les inscriptions se font au centre social jusqu'au 10 janvier, uniquement pour les personnes de plus de 14 ans. 5€ par équipe avec des lots à gagner. Sur place buvette et restauration possible. Gratuit pour les visiteurs.



L'Espace numérique du Centre social d'Arnay le duc vous propose :

Des cycles d'initiation de 10 cours de 1h30 destinés aux débutants.

Des accès libres pour venir utiliser les ordinateurs en autonomie.

Des accès accompagnés en présence de l'animateur multimédia pour répondre à vos besoins spécifiques.

Des ateliers perfectionnement autour de différents thèmes comme la sécurité sur le web, la gestion des photos, le traitement de texte, etc.

Renseignements tarifs et horaires au Centre social d'Arnay-Le-Duc 03 80 90 17 55.